_IDENTITÉ & ENGAGEMENTS

Un établissement inuesti et indépendant

L'Académie des technologies exerce des missions de service public en tant qu'établissement public à caractère administratif sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et sous la protection du président de la République. Elle a été créée en 2000 pour éclairer les politiques publiques et la société sur les technologies et leurs enjeux. Elle compte plusieurs centaines de membres élus, issus d'horizons variés, qui reflètent la diversité des technologies et des enjeux de société. L'Académie des technologies recherche l'intérêt général en tant que tiers de confiance. Elle est indépendante et son organisation assure la collégialité et la pertinence de son action dans l'exercice de ses missions. Ses avis, ses rapports, ses orientations générales et son programme d'action sont votés par l'assemblée d'académiciens selon un processus rigoureux.

Quatre idées fondamentales gouvernent l'action de l'Académie :

PROGRÈS
SENS DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
ÉCOUTE
ANTICIPATION

Le rôle de l'Académie est de contribuer à faire des technologies, et de l'ensemble de leurs impacts, un objet de débat aussi éclairé et factuel que possible, et ainsi de mieux armer décideurs et citoyens.

L'Académie des technologies souhaite élever l'intérêt pour les questions relatives aux technologies, leurs interactions avec la société, et améliorer leur compréhension. Elle valorise les avancées technologiques utiles et encourage la formation et les vocations.

Les technologies sont au cœur des défis de nos sociétés : transitions écologique, énergétique et numérique, enjeux en matière de santé, d'inégalités, d'emploi, d'enseignement, d'alimentation.... Elles suscitent des questionnements, en particulier par rapport aux menaces qu'elles peuvent représenter (pour la santé, l'environnement, la sécurité...). Grâce aux expertises plurielles de ses membres et à son travail collectif, l'Académie apporte un éclairage circonstancié et objectif sur ces questions. Elle s'engage à promouvoir des choix technologiques utiles et responsables, porteurs d'amélioration des conditions de vie.

▶ www.academie-technologies.fr

Pour un progrès raisonné, choisi et partagé

Notre devise exprime la conviction que les technologies doivent contribuer au bien public.

Une assemblée d'académiciens au cœur de son fonctionnement

Les activités de l'Académie reposent sur ses membres. Les instances et l'animation des activités de l'Académie font l'objet de mandats votés par l'assemblée d'académiciens.

Les membres

Les membres sont sélectionnés et élus selon un processus annuel rigoureux de cooptation qui assure une diversité des expertises, des parcours et des genres.

▶ Retrouvez la liste des membres

La gouvernance

La gouvernance est incarnée par le bureau, composé des président, vice-président, délégué général et président sortant. Elle instruit et fixe le programme d'action relatif aux travaux des académiciens, à la vie académique et à l'organisation générale. Elle consulte le conseil académique sur les orientations générales et le programme d'action. Elle est soutenue par plusieurs comités et délégués qui l'accompagnent dans ces actions et interviennent dans le déroulement de la vie académique.

▶ Retrouvez le détail de la gouvernance

L'équipe permanente

Une équipe de personnels permanents, supervisée par une directrice, est impliquée auprès des académiciens dans leurs différentes missions au sein de l'Académie, pour son fonctionnement, ses actions et son développement.

Retrouvez au dos les visages de l'Académie des technologies

L'organisation thématique

Neuf pôles thématiques formés autour d'académiciens et animés par des présidents et vice-présidents, développent une vision prospective de leur domaine. Des groupes inter-pôles sur des sujets transversaux peuvent également être créés. Ces travaux sont accompagnés par le Comité des travaux.

- ALIMENTATION ET SANTÉ
- CULTURE / LOISIRS
- ÉDUCATION, FORMATION, EMPLOI, TRAVAIL
- ÉNERGIE
- ENVIRONNEMENT ET IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- HABITAT, MOBILITÉ ET VILLES
- INDUSTRIE ET SERVICES
- NUMÉRIQUE
- TECHNOLOGIES, ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS

▶ Retrouvez la présentation des pôles

Les moyens

L'Académie des technologies reçoit une subvention d'État au titre de sa mission de service public et bénéficie de quelques ressources propres. Elle a établi des conventions avec deux autres établissements publics, le CNRS et le CEA, ainsi qu'avec la Direction générale des entreprises (DGE), qui mettent à disposition plusieurs personnels au sein de l'équipe permanente. Ces moyens permettent le fonctionnement de l'Académie, ses actions (production, valorisation, vie académique) et la rémunération de son personnel.

Trois missions transuerses ont été lancées :

1. la place des **femmes dans le monde des technologies**
2. le rapprochement de l'Académie avec **les jeunes**
3. la proposition de valeur de l'Académie aux **acteurs de l'industrie**

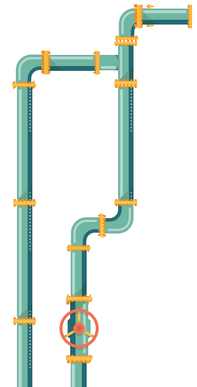

_OBJECTIFS

Anticiper les défis à uenir et éclairer le débat public

L'Académie des technologies analyse les opportunités et les risques liés aux nouvelles technologies et elle est attentive aux sujets d'actualité, aux enjeux sociétaux de notre temps. Ses travaux ont pour objectif d'anticiper les transformations et leurs conséquences, puis d'identifier les actions prioritaires. Ils sont initiés par les membres ou menés en réponse à la saisine de nos parties prenantes, en premier lieu les pouvoirs publics. À ce titre, l'Académie adresse divers sujets tels que, récemment, le Plan France 2030, la règlementation sur les nouvelles technologies génomiques, ou la concertation nationale sur le mix énergétique.

Les travaux académiques suivent un processus rigoureux. Ils sont réalisés au sein des pôles ou par des groupes transverses *ad hoc*, dont le Comité des travaux assure une coordination, et que l'Académie formule sous forme d'avis et de rapports. Ils sont appuyés par une vie académique riche et structurée autour de séances ouvertes à ses membres et invités, combinant ainsi des expertises externes d'autres organismes et personnalités. Les membres y enrichissent leurs connaissances et leurs réflexions. La contribution de l'Académie dans plusieurs réseaux académiques lui permet de comparer ses travaux et de les faire connaître.

L'Académie mène des actions de communication et de promotion de ses travaux pour apporter des éléments factuels et neutres à l'ensemble de ses auditoires. Elle diffuse ses avis et rapports aux mandants et aux responsables publics et industriels. Elle organise des rendez-vous presse pour présenter ses travaux. Certaines de ses séances font également l'objet de comptes rendus publiés sur son site internet.

Encourager l'innouation technologique et susciter des uocations auprès des jeunes et des femmes

L'Académie s'implique dans de nombreux prix et actions de soutien. Elle organise notamment les Grands Prix de l'Académie des technologies à l'occasion desquels elle met à l'honneur des jeunes entreprises innovantes. Elle mène des actions pour promouvoir et diffuser les connaissances dans le domaine des technologies.

L'Académie soutient l'éducation. Elle s'implique pour promouvoir la formation des élèves, notamment des filles, afin de susciter leur intérêt et de les sensibiliser aux métiers scientifiques et technologiques. Elle a à cœur de se rapprocher des jeunes et d'améliorer la présence et la visibilité des femmes dans les domaines technologiques.

▶ Retrouvez le réseau « Femmes de Tech »

Les « Femmes de Tech »

Assurer une ouuerture internationale

L'Académie des technologies dialogue et rencontre les académies d'ingénierie et de sciences techniques en Europe et à travers le monde avec l'objectif de développer les actions collectives et permettre le partage des pratiques et des travaux académiques. L'Académie est ainsi membre de plusieurs réseaux et maintient des échanges privilégiés avec ses académies sœurs, notamment grâce à des partenariats bilatéraux (acatech, RAEng...). C'est une composante clé du travail de l'Académie pour comparer et enrichir ses travaux et pour être reconnue comme tiers de confiance au niveau européen.

▶ Plus d'informations sur les activités internationales

Une académie engagée dans les réseaux européens et internationaux des académies d'ingénierie et de sciences techniques

L'Académie des technologies est membre du CAETS et d'Euro-CASE.

CAETS International Council of Academies of Engineering & Technological Sciences

▶ www.newcaets.org

Le conseil des académies d'ingénierie et des sciences techniques CAETS (Council of academies of engineering and technological sciences) rassemble en réseau les académies d'une trentaine de pays dans le monde. C'est pour l'Académie des technologies, qui en est un acteur majeur, un terreau fertile pour développer ses relations internationales et des actions fortes et globales à l'échelle mondiale.

Euro-CASE

▶ www.euro-case.org

Euro-CASE est une association qui regroupe les académies de technologies et d'ingénierie de vingt-trois pays européens. L'Académie des technologies est un des membres fondateurs, elle héberge l'association dans ses locaux et délègue un académicien pour exercer les fonctions de secrétaire général. Organisée en plateformes de travail qui se spécialisent sur des sujets donnés, Euro-CASE est aussi l'un des réseaux sur lesquels s'appuie le conseil scientifique des académies européennes pour les instances de décisions politiques européennes (SAPEA). SAPEA est positionné auprès de la Commission européenne qui le finance.

Soutenir la Fondation de l'Académie des technologies en deuenant donateur

ACADÉMIE DES TECHNOLOGIES FONDATION

La Fondation de l'Académie des technologies soutient le fonctionnement de l'Académie. Dirigée par des membres de l'Académie, elle est placée sous l'égide de la Fondation Arts & Métiers et agit pour valoriser la technologie notamment à travers l'entrepreneuriat et l'éducation.

La Fondation est habilitée à recevoir des dons et legs. **Deuenir donateur, c'est soutenir l'ensemble des missions de l'Académie dans le domaine des technologies : contribuer à la diffusion des connaissances, renforcer l'enseignement et encourager les innouations servant l'intérêt général.**

▶ Plus d'informations sur la Fondation

Contact pour donner : fondationatech@gmail.com

Gouvernance 2024-2025

Président : **Patrick PÉLATA** (1)
Vice-présidente et déléguée à la valorisation : **Manoelle LEPOUTRE** (2)
Délégué général : **Paul FRIEDEL** (3)
Président sortant : **Denis RANQUE** (4)
Président du Comité des travaux : **Thierry WEIL** (5)
Président du Comité du recrutement : **Gérard CREUZET** (6)
Président du Comité éthique, société et technologies : **Alain CADIX** (7)
Président du Comité de la qualité : **Jean FRÊNE** (8)
Délégué aux relations internationales : **Michael MATLOSZ** (9)
Déléguée aux prix : **Catherine LANGLAIS** (10)
Délégués aux actions régionales : **Alain BERNARD, Alain CADIX, Bruno DUBOST, Pascal FOURNIER, Paul FRIEDEL, Paul PARNIÈRE, Joseph PUZO, Jean-Claude RAOUL, Bernard TRAMIER, Pascal VIGINIER**

Direction de l'équipe permanente

Marie-Hélène NADAL (11)

Présidents des pôles

Alimentation et santé : **Gilles TRYSTRAM** (12)
Culture / Loisirs : **Anne-Catherine ROBERT-HAUGLUSTAINE** (13)
Éducation, Formation, Emploi, Travail : **Jean-Pierre CHEVALIER** (14)
Énergie : **Patrick LEDERMANN** (15)
Environnement et impacts du changement climatique : **Diane d'ARRAS** (16)
Habitat, mobilité et villes : **François BERTIÈRE** (17)
Industrie et services : **Grégoire POSTEL-VINAY** (18)
Numérique : **Sophie PROUST** (19)
Technologies, économies et sociétés : **Pierre-Benoit JOLY** (par intérim) (20)

Académie des technologies
Le Ponant
19 rue Leblanc, 75015 Paris
+33 (1) 53 85 44 44
www.academie-technologies.fr

Directeur de la publication : Patrick PÉLATA
Déléguée à la valorisation : Manoelle LEPOUTRE
Délégué aux relations internationales : Michael MATLOSZ
Conception et coordination éditoriale : Hélène LOUVEL
Contribution : Pierre CASTILLON, Marie-Hélène NADAL et Natacha OLIVEIRA
Réalisation graphique : SUNNY Marie (Marie-Laure ISSENMANN)
Crédits photos/illustrations : Freepik, Marie-Laure ISSENMANN, Gaël KAZAZ, Hélène LOUVEL, Stéphanie THINE
Impression : Afortiori
Avril 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIE DES TECHNOLOGIES
POUR UN PROGRÈS RAISONNÉ, CHOISI ET PARTAGÉ

L'organisation de l'Académie allie démarche thématique et travail collectif. Son fonctionnement rigoureux et collégial est garant de sa position indépendante.

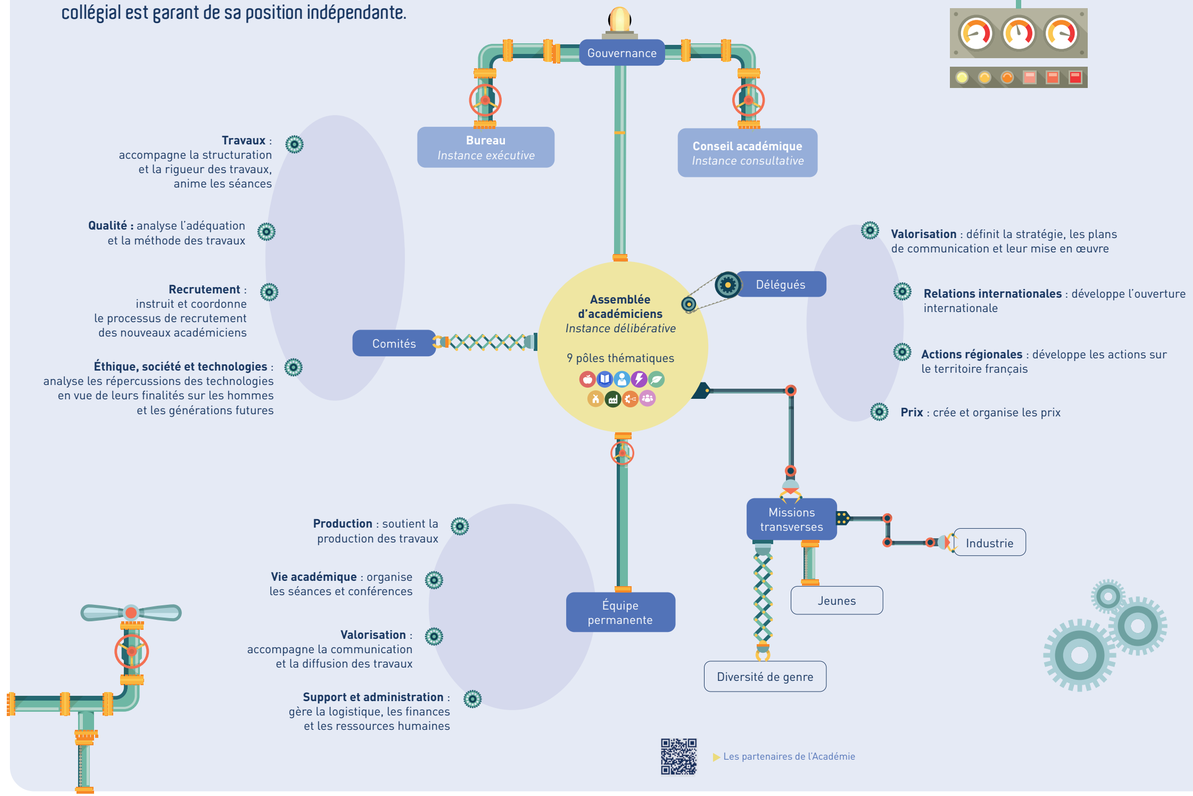

▶ Les partenaires de l'Académie

L'ACADÉMIE DES TECHNOLOGIES

Un établissement engagé
à accompagner les évolutions technologiques
au service de l'humain
pour un avenir durable.

POUR UN PROGRÈS RAISONNÉ,
CHOISI ET PARTAGÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIE DES TECHNOLOGIES
POUR UN PROGRÈS RAISONNÉ, CHOISI ET PARTAGÉ